



233 Duplex IV - Rayon d'action nominal de 22 à 26m. Contre les perturbations géologiques.

810.00 € TTC



Depuis sa création, Rayonex a toujours développé des appareils générateurs de champs bio-électromagnétiques. C'est grâce à la méthode de la biorésonance d'après Paul Schmidt, que l'on connaît depuis des années les spectres de fréquences ayant un effet déstabilisant sur l'organisme humain, lorsqu'on est en présence de perturbations géologiques (réseaux globaux - Hartmann, Curry etc. ; veines d'eau, failles etc...).

Les Duplex sont équipés d'un système de résonances prévu précisément pour ces zones perturbées. Ils émettent des fréquences avec un effet régulateur pour l'organisme humain, selon la biorésonance d'après Paul Schmidt.

Pourquoi était-il nécessaire de développer un nouveau Duplex ? La raison est le changement des conditions environnementales qui n'influencent pas seulement les personnes, mais aussi les appareils générateurs de champs bio-électromagnétiques. L'augmentation des nuisances empêche aujourd'hui les anciens Duplex d'émettre les spectres de fréquences avec l'intensité nécessaire prévue à l'origine. C'est principalement la nuisance provoquée par l'électrosmog, de plus en plus fort, qui a rendu ce développement nécessaire. La génération des Duplex III a été conçue, de façon optimale, pour une adaptation aux changements environnementaux. Si les nuisances géopathiques ne s'avèrent pas trop fortes, ces appareils seront utilisables sans problèmes. Mais s'il s'agit de nuisances importantes, nous vous recommandons le nouveau Duplex IV, l'appareil générateurs de champs bio-électromagnétique le plus performant de Rayonex.

Avec la biorésonance d'après Paul Schmidt, on peut démontrer la diminution des effets nuisibles après l'installation du Duplex IV. Ce processus peut parfois durer jusqu'à 6 mois. L'appareil a été entièrement fabriqué d'un alliage spécial d'acier inoxydable, ce qui garantit le maintien de sa polarité. Ainsi, il n'est plus nécessaire de relier l'appareil à la

terre. On a en même temps augmenté l'intensité des fréquences émises.

Le nouveau Duplex est également insensible aux influences négatives liées à l'emplacement.

Veillez noter que le Duplex IV a été développé prioritairement contre les perturbations géopathiques. Si l'appareil doit être utilisé aussi contre les nuisances provoquées par l'électrosmog, la combinaison avec des Rayonators supplémentaires est nécessaire (voir E-Smog-Rayonator ou Rayonator HF).

Duplex IV, poids 2,7 kg, hauteur 50 cm.

Voir aussi...

[Protections Rayonex géobiologie, HF, ondes pulsées...](#)



32701 [E-Smog Rayonator, pour Duplex](#) - Rayonator Electrosmog ("brouillard électromagnétique"), avec 6 fréquences (Courant alternatif 220v ; émetteurs radio, émetteurs TV, Satellites analogiques et numériques, GPS ; néons et tubes fluo) et 0,2 m de câble de connexion pour Duplex III & IV. Rayon d'action correspondant à celui du Duplex sur lequel il est branché.

320.00 € TTC



32723 [Rayonator HF II, pour Duplex](#) - Rayonator HF II pour Duplex III & IV, avec 10 fréquences (Mobile GSM, 3G , 4G, DECT, Wi-Fi, Bluetooth, UMTS, Four Microonde...) et 0,2 m de câble de connexion. Rayon d'action correspondant à celui du Duplex sur lequel il est branché.

581.50 € TTC

Terminer la Commande

Enregistrer les choix et continuer